ANNEXE I

LISTE DES PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

- ✗ Les statuts régulièrement déclarés (actualisés) de l'association (Institutions : sans objet) ;
- ✗ La liste des personnes chargées de l'administration de l'association (composition du conseil, du bureau …) ;
- ✗ Copie de la publication au journal officiel des documents ci-dessus ;
- ✗ Un R.I.B (dont l'adresse correspond à celle du SIRET) ;
- ✗ Les comptes approuvés du dernier exercice clos OU le dernier rapport du commissaire aux comptes, notamment pour les associations ayant reçu annuellement plus de 153 000 € d'aides publiques ;
- ✗ Le rapport d'activité approuvé le plus récent ;
- ✗ Si le dossier n'est pas signé par le représentant légal, un pouvoir donné par ce dernier au signataire du projet ;